



**Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier (H/F)
au sein du CRPF Grand Est
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

EMPLOI PROPOSE

- Intitulé du poste :** **Ingénieur Forestier (H/F)**
- Type de contrat :** **CDI à temps complet** de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.
Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
- Catégorie d'emploi :** A
- Rémunération :** Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent **ou** grilles fonction publique de l'Etat. **Fourchette : entre 32 K€ et 53 K€**
- Résidence administrative :** **Le Ban Saint-Martin (57)**
- Prise de poste prévue :** **1er novembre 2022**

PRESENTATION DU CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Le CNPF a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant auprès des propriétaires forestiers privés une gestion forestière durable. Ses recettes annuelles sont d'environ 35 M€ et sont composées pour deux tiers de subventions de l'Etat et de fiscalité affectée et pour un tiers de recettes sur conventions pour prestations intellectuelles d'ingénierie forestière principalement.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- * Un échelon national ;
- * Un niveau régional composé de 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- * Un service spécialisé de recherche et développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- * Un service dédié au label bas carbone (C+FOR).

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des forestiers privés.

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers. La restauration et le maintien d'un équilibre sylvo-cynégétique constituent un objectif prioritaire du Plan régional de la forêt et du bois, qui conditionne la mise en œuvre d'autres enjeux comme le renouvellement et la mobilisation complémentaire durables.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur et en lien avec l'équipe technique du CRPF, l'ingénieur(e) (H/F) :

- assure le suivi et la coordination des actions du Centre en matière d'**équilibre sylvo-cynégétique sur le secteur Lorraine-Alsace (droit local)** ;
- est **responsable de l'antenne départementale de la Moselle** : encadre le technicien départemental, représente l'Etablissement et développe les relations avec les structures de la forêt privée, les partenaires techniques et les élus.
- participe aux actions d'ingénierie du Centre.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expériences

- Candidat externe : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac+5 ou diplôme de niveau I ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement ;
- Candidat interne : Ingénieur dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Maîtrise des outils bureautiques, SIG et statistiques ;
- Expérience requise en matière de conduite et gestion de projets (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

Expérience souhaitée d'au moins 3 ans.

Compétences et qualités requises

- Compétences sylvicoles et cynégétiques ;
- Connaissance des indicateurs de changement écologique (ICE) ;
- Aptitude à la représentation ;
- Aptitude à développer des partenariats et à l'ingénierie de projets ;
- Autonomie, esprit de synthèse et sens des priorités ;
- Capacité d'expression orale et qualités rédactionnelles ;
- Permis B exigé.

DISPOSITIONS INTERNES

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (variation en fonctions des horaires hebdomadaires) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de **1 à 2 jours** par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de **15€** par mois.

PERSONNES A CONTACTER

- Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur : 03 87 31 18 42 – alain.lefeuvre@cnpf.fr
- Monsieur Hervé RICHARD, Directeur adjoint : 06 73 98 90 23 – herve.richard@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective avant le 12 septembre 2022 dernier délai un dossier comprenant :

- une **lettre de motivation** ciblée sur le profil du poste,
- un **curriculum vitae détaillé** précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

À Monsieur le Directeur du CRPF, Alain LEFEUVRE
41 avenue du Général de Gaulle - 57050 LE BAN SAINT-MARTIN
par mail à : grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra **courant septembre 2022** dans les locaux du CRPF : 41 avenue du General de Gaulle, Le Ban Saint-Martin.